



Exposition pédagogique « La vie des déchets »

Solidarité Laïque avec le soutien du Fonds MAIF pour l'éducation
Version actualisée de 2013.



5. Mieux classer, pour mieux trier ?

L'exemple français :

Pour l'année de référence 2009 (source ADEME- Déchets bilan édition 2012)

770 millions de tonnes de déchets

1^{ère} catégorie : LES DECHETS MENAGERS = 4% = 32 millions de tonnes

Ils se composent de :

- Les ordures ménagères = les 2/3 de notre poubelle (plus de 20 millions)
- Les encombrants (12 millions de tonnes)
- Les déchets dangereux (0,1 million)

△ Attention ! Dans nos maisons, des déchets dangereux !

A plus petite échelle, le bricoleur, le jardinier du dimanche ne savent pas toujours ce qu'ils utilisent et répandent et ce qu'ils doivent faire des déchets qu'ils créent.

- Piles (mercure)
- Ampoules basse consommation
- Téléphones portables
- Produits ménagers
- Huiles (vidange, friture...)
- Résidus de bricolage (peintures, white spirit...)
- Produits de jardinage (engrais...)
- Les médicaments (Les français jettent chaque année l'équivalent de 5 milliards d'euros de médicaments à la poubelle !)

NB : Les déchets verts (de jardin) sont comptabilisés dans les déchets des collectivités.

2^{ème} catégorie : **LES DECHETS D'ACTIVITES = 14%=106 millions de tonnes**

- Les déchets inertes (miniers, gravats)
- Les déchets banals
- Les déchets « spéciaux »



△ **Attention !** De nombreux déchets toxiques ou dangereux dans cette catégorie : les déchets chlorés, cyanurés, les déchets de laboratoire...et les déchets nucléaires.

+ Une catégorie dangereuse à part : les déchets hospitaliers.

3^{ème} catégorie : **LES DECHETS DU BTP et de la construction = 33%= 253 millions de tonnes**

- Les déchets inertes (miniers, gravats)

4^{ème} catégorie : **LES DECHETS DES COLLECTIVITES= 1%= + 5 millions de tonnes**

- Les déchets verts
- Les boues des stations d'épuration
- Les voiries, marchés

5^{ème} catégorie : **LES DECHETS AGRICOLES = 49%= 374 millions de tonnes**

Leur tonnage est stable. Ce chiffre n'a pas eu besoin d'être réactualisé.

Ils représentent la moitié des déchets produits sur le territoire français : ce sont les plus encombrants. Ce sont aussi ceux qui se « recyclent » le plus facilement (se dégradent naturellement), même si cette catégorie n'est pas exempte de déchets dangereux : engrais, phosphate... ils entraînent une pollution pernicieuse car elle n'est pas directement visible (pollution des sols..).

Les déjections d'élevage (lisier, fumier...)

Les déchets de cultures (restes de récoltes)

Les déchets de l'agroalimentaire

Les boues des stations d'épuration

Les déchets d'exploitation (difficilement quantifiables) (pneus, matériel hors d'usage...)